

DEPARTEMENT

Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

Montreuil-sur-Mer

CANTON

AUXI-LE-CHATEAU

L'an deux-mille-dix-huit

Le 21 juin à 19H30 minutes

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur DENEUVILLE Jean-Pierre, Maire**, en suite de convocation en date du 16 juin 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : DENEUVILLE Jean-Pierre, DESPINS Jean-Marc, HERBIN Gérard, LIEFHOGHE Pierre, WALLET Cécile, ALISSE Yves, DENQUIN Séverine, BEDHOM Céline

SEANCE
ORDINAIRE

Absents excusés : GALLEZOT Emmanuel, COACHE Françoise, Bernard FIOLET

Madame SALIGOT Cindy est élue secrétaire,

OBJET :

Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique exploitation d'un parc éolien par la société BORALEX CAUMONT CHÉRIENNES

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un avis d'enquête publique concernant l'exploitation d'un parc éolien par la société BORALEX CAUMONT CHÉRIENNES est souhaité entre le 11 juin 2018 et le 11 juillet 2018, soit pour une durée de 30 jours. Monsieur le Maire explique ensuite le contenu de l'enquête, le parc éolien comprenant 6 aérogénérateurs (hauteur maximale 150 m, puissance nominale entre 3,4 et 4,2 MW (puissance totale installée : 20,4 à 25,2 MW) et deux postes de livraison sur les territoires des communes de CAUMONT ET CHÉRIENNES.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis selon le vote suivant :

- **8 votes pour**

Rendue exécutoire **le 21 juin 2018**

Par transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2018

Le Maire,
J-P DENEUVILLE

Ainsi fait et délibéré

Les jour, mois et an susdits

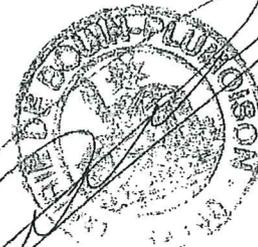
Le Maire,
J-P DENEUVILLE



REÇU LE

- 4 JUIL. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER



J. Boulay

Département
PAS DE CALAIS
Arrondissement
MONTREUIL/MER
Canton
AUXI-LE-CHÂTEAU

Commune de CAUMONT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 JUN 2018

11 JUIL. 2018

SOUS-PREFECTURE
62170 MONTREUIL-SUR-MER

Nombre de Conseillers en
exercice : 11

de présents : 09

de votants : 09

L'an Deux Mille Dix-Huit, le vingt-huit juin, le Conseil Municipal de la
Commune de CAUMONT étant réuni à vingt heures et trente minutes au lieu
ordinaire de ses séances, après convocation en date du vingt-trois juin Deux
Mille Dix-Huit, sous la présidence de Monsieur Eric REVILLION, Maire.

Etaient présents : Messieurs Hubert FLORY, André
WAMBERGUE, Christophe SELLIER, Adjoints, Messieurs Alain TINEZ,
Patrick BOUTTIN, André FENAUX, Bertrand SAVREUX, Madame
Delphine POLMART.

OBJET

Exploitation d'un parc
éolien par la société
BORALEX sur le territoire
des communes de
CAUMONT et
CHERIENNES

Etaient absents excusés : Monsieur Patrick LERUTH, Madame
Edith DUFOUR.

Madame Delphine POLMART a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique relative à l'objet de la
présente délibération a commencé le 11 juin dernier et s'achèvera le 11 juillet
prochain.

Il ajoute qu'il y a lieu que le Conseil Municipal émette un avis sur le projet
dans le délai maximal de quinze jours après la date de clôture de l'enquête
publique, vu que notre commune est impactée du fait que 2 aérogénérateurs
seront implantés si l'autorisation d'exploiter est délivrée.

Monsieur le Maire apporte toutes les précisions utiles suite à la demande de
certains membres, notamment en ce qui concerne les aspects financiers du
projet (retombées financières pour la commune, ...).

Les membres échangent et débattent puis procèdent au vote.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité que le compte rendu de
la réunion a été affiché à la porte de la
Mairie le 03 juillet 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à
l'exploitation d'un parc éolien par la société BORALEX sur le territoire des
communes de CAUMONT et CHERIENNES, à raison de 4 voix contre, 0
abstention et 5 voix pour.

Le Maire,

REÇU LE

11 JUIL. 2018

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric REVILLION



SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER



DEPARTEMENT
Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
Montreuil / Mer
CANTON
Auxi-le-Château

COMMUNE de **CHERIENNES**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal.

Projet éolien Caumont Chériennes – Avis du Conseil Municipal.

L'an deux mil dix-huit, le 6 juillet à vingt heures et 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAGACHE Elie, Maire, en suite de convocation en date du 02/07/2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Mmes Cordier, Delannoy, MM. Polmart, Cousin, Toupet, Lebel, Dujardin, Louchet.
Absent excusé : M Vandenhove. Monsieur Vandenhove a donné pouvoir à Madame Cordier.
Monsieur Toupet est nommé secrétaire de séance.

Avant tout débat sur ce sujet, Monsieur Lagache Elie, Maire, et Madame Delannoy Karine, conseillère municipale, tous deux membres intéressés, quittent la salle du Conseil Municipal.

Monsieur Guy Polmart, 1^{er} adjoint au Maire, prend alors la présidence.

Ce dernier rappelle que le projet éolien Caumont Chériennes, porté par la Société Boralex, fait actuellement l'objet d'une enquête publique et ce jusqu'au 11 juillet 2018.

Puis il invite les membres du Conseil Municipal à donner leur avis sur le projet.

Le Conseil Municipal, son Président entendu et après en avoir délibéré, donne un avis favorable à ce projet à raison de cinq voix pour, deux voix contre et une abstention.

Monsieur Lagache, Maire, et Madame Delannoy n'ont pas pris part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Guy Polmart,
1^{er} adjoint au Maire,



PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT
ARRAS
CANTON
AUXI LE CHATEAU
COMMUNE
FONTAINE L'ETALON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-huit, **le trois juillet**, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Alain TRANNIN, Maire, en suite de convocation dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Anne GOTTRAND, Anita TUTTELL, Alain TRANNIN, Jacques CALMONT, Yannick COQUART, Antoine VAN BENTHEM.

Etaient absents : M. Jérémy CARLU, Dominique GOSSE, Patrice THUILLIER, Catherine et Jean-Marc VERE.

M. le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet d'installation d'un **parc d'éoliennes sur Caumont et Chériennes par la Société BORALEX**, il est nécessaire de recueillir l'avis du conseil municipal.

Il est procédé à un vote à la question :

Etes-vous pour le projet : zéro voix,

Etes-vous **contre le projet** : deux voix,

Abstentions : quatre voix.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

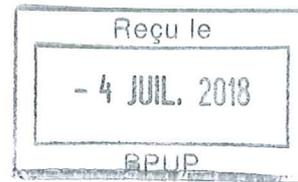
Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le
Et publié le

Le Maire,

Alain TRANNIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-huit, le **onze juin**, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Bernard HENNO, en suite de convocation dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie FLICOURT, Valérie COSTENOBLE, Jacqueline MARGRIS, Colette MARTEL, M. Bernard HENNO, Patrick FLICOURT, Yves NOEL, Frédéric POUPART, Pascal SAVREUX, Jean-Michel VISEUR.

Etait absent : M. Patrick SAILLY.

M. le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet d'installation d'un parc d'éoliennes sur Caumont et Chériennes par la Société BORALEX, il est nécessaire de recueillir l'avis du conseil municipal.

Il est procédé à un vote.

Le Conseil délibère et à la question : **Qui est contre l'installation du parc éolien sur Caumont et Chériennes : 4 voix.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le
Et publié le

Le Maire,

B. HENNO



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de GUESCHART

Séance du 19 Juin 2018.

Objet de la délibération :
**ENQUETE PUBLIQUE DU 11 JUIN AU 11 JUILLET 2018 POUR LA SOCIETE
BORALEX CAUMONT CHERIENNES**

L'an deux mil dix-huit, le 19 Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de MR Jean-Pierre FOURNIER en suite de convocation en date du 1^{er} juin 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM. Etienne LEPRINCE, Mme Laurence POTRIQUET, Fabien CARPENTIER, Frédéric BLONDEL, Jean-Claude BOUREL, Patrick CANNESSON formant la majorité des membres en exercice.

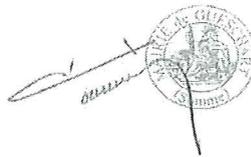
Était absent excusé: Monsieur Didier DRUEL.

Suite au projet de demande d'autorisation d'exploitation d'un parc éolien comprenant six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de CAUMONT et CHERIENNES par la Société BORALEX CAUMONT CHERIENNES et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Gueschart, à l'unanimité, émet un avis sans observation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
et ont signé au registre les conseillers présents.
Pour extrait certifié conforme,

A GUESCHART, le 26 Juin 2018.

Le Maire,
Jean-Pierre FOURNIER.



Département de la Somme
Arrondissement d'Abbeville
Canton de Rue
COMMUNE DE LE BOISLE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Avis sur le projet d'exploitation d'un parc éolien par la société BORALEX CAUMONT CHERIENNES

L'an deux mil dix huit, **le 29 Juin**

Le Conseil Municipal de la Commune de LE BOISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2018

PRESENTS : MM DUVAL Laurent - POPULAIRE Martine – NOREL Jean-Patrick – WADOUX Magali – NOREL.Nathalie - FERTEL Jeannine

ABSENTS : M JOLY Yann - BONTANT Alexandre – JORAND Christina – LEDOUX Fabrice

Madame WADOUX Magali a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de Caumont-Chériennes organisée du 11 juin au 11 juillet 2018, et conformément à l'article 10 de l'arrêté préfectoral en date du 15 mai 2018, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet entre le 11 juin et au plus tard le 26 juillet 2018.

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier – version numérique- est consultable en mairie par le public aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de l'enquête publique.

Après présentation du projet composé de 6 éoliennes dont 2 implantées sur le territoire de Caumont et 4 sur le territoire de Chériennes, de l'analyse de l'impact et après délibérations, le Conseil donne un **avis DEFAVORABLE** au projet éolien de la société BORALEX CAUMONT-CHERIENNES.

Fait & Délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,
L.DUVAL



Commune de Le Quesnoy-en-Artois

Département du
Pas de Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Montreuil sur mer

Canton de
Auxi-le-Chateau

L'an deux mil dix-huit, le 20 juin, à vingt heures,
le conseil Municipal de la commune de le Quesnoy-en-Artois s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Georges BOULENGER, Maire, après convocation adressée
légalement à chacun de ses membres le 12 juin 2018.
Tous les conseillers en exercice présents sauf Monsieur JL. CLAEREBOU, absent.

Secrétaire : Benoît ETIENNE

OBJET : Avis du conseil municipal « exploitation d'un parc éolien » par la société BORALEX CAUMONT CHERIENNES

Monsieur le maire informe l'assemblée que le Préfet du Pas-de-Calais a soumis à enquête publique du 11 juin 2018 au 11 juillet 2018 inclus le projet de procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de CAUMONT-CHERIENNES.

La commune se situant dans le périmètre est impactée par le projet et, à ce titre, doit formuler un avis sur le projet dans le délai maximal de quinze jours après l'enquête publique.

Le conseil municipal, après délibération,

Vu l'arrêté d'enquête publique du Préfet en date du 15 mai 2018

Vu les pièces du dossier,

Considérant que le projet ne contribue pas au respect du milieu naturel et humain, ainsi qu'à la préservation de notre village et de l'espace rural de transition entre Canche et Authie.

Donne un avis défavorable au projet par 8 voix contre et 2 abstention.

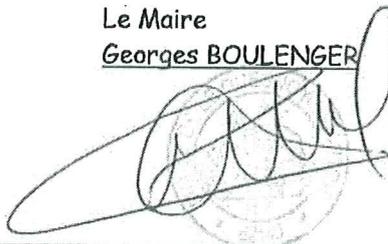
La délibération sera transmise au commissaire enquêteur pour être annexée à l'enquête publique.

Fait et délibéré à le Quesnoy-en-Artois, le 20 juin 2018

Pour extrait conforme.

Le Maire

Georges BOULENGER



Pour extrait conforme

Transmis le 25 juin

Affiché le 20 juin

Rendu exécutoire le 20 juin 2018

République Française
Département du Pas de Calais
Commune de MARCONNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARCONNÉ

L'an deux mil dix huit, le quatre juillet à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Marconné, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FILLION, Maire, suite à des convocations du 28 juin 2018.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Mesdames SALOME, BOCQUET, BLARY, absentes excusées, ainsi que Madame GRYMONPON qui a donné procuration à Madame BUGNON.

Madame Gaëlle BUGNON est élue secrétaire.

Objet : Enquête publique relative à une demande d'exploitation d'un parc éolien

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exploitation d'un parc éolien est soumise à une enquête publique du 11 juin au 11 juillet 2018.

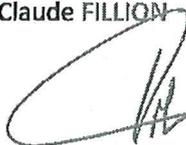
Il s'agit de l'exploitation d'un parc éolien composé de six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de CAUMONT et CHERIENNES.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'exploitation de ce parc éolien.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Claude FILLION



Département
du Pas-de-Calais

COMMUNE DE MARCONNELLE

Arrondissement
de Montreuil-sur-Mer

Canton
D'Auxi-le-Château

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Objet : Avis enquête publique exploitation d'un parc éolien par la Société
BORALEX CAUMONT CHERIENNES**

L'an deux mille dix-huit, le 3 juillet à 19 heures 00, salle du conseil à la mairie, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. BACQUET Claude, maire, en suite des convocations en date du 25 juin 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs. BACQUET Claude, DURAND Anna, BUSOLINI Yolanda, MACREZ Jean-Pierre, PONCHEL Lutgart, WAREMBOURG Jennifer, TREUNET Stéphane, LECLERCQ Thérèse, HOCHART Ghislain, DEVIGNE Alain, BRICHEZ Karine, PRADEYROL Régis.

Mr Lionel THIRION a donné procuration à Mr Régis PRADEYROL.
Mr José POULINOT a donné procuration à Mr Claude BACQUET.

Secrétaire de Séance : Mme WAREMBOURG Jennifer

La séance est ouverte :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Préfecture du Pas de Calais nous a transmis un arrêté préfectoral du 15 mai 2018 portant ouverture d'enquête publique sur l'exploitation d'un parc éolien par la Société BORALEX CAUMONT CHERIENNES sur les territoires des communes de CAUMONT et CHERIENNES.

L'enquête publique a lieu du 11 juin 2018 au 11 juillet 2018. Elle porte sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant six aérogénérateurs (hauteur maximale : 150 m – Puissance unitaire : entre 3.4 et 4.2 MW – Puissance totale installée : 20.4 à 25.2 MW) et deux postes de livraison.

Il y a lieu d'émettre un avis sur cette demande d'exploitation.

Après en avoir délibéré, cette demande d'exploitation, a reçu des membres du conseil municipal, une voix contre et treize abstentions.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Claude BACQUET.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix huit, le neuf juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Bernard WIART, Maire.

Un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Etaient présents : Mme Odile ROUSSEL (a quitté la séance lors de la discussion pour les travaux d'ajout du bâtiment de la Mairie), Bernard BEZU, Jean-Marie BOUCHART, Loïc BOULARD, Eric DUCROT, Thierry HOGUET, François ROUSSEL, Fredy TIRMARCHE, Bernard WIART.

Etaient absentes excusées : Mmes Adriana LEGER, Claudie LETALLE.

M. le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet d'installation d'un parc d'éoliennes sur Caumont et Chériennes par la Société BORALEX, il est nécessaire de recueillir l'avis du conseil municipal.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Concernant le projet éolien, êtes vous pour : cinq bulletins,

êtes vous contre : quatre bulletins.

Après délibération, le Conseil municipal prononce un avis favorable pour la mise en place d'un parc d'éoliennes sur Caumont et Chériennes par la Société BORALEX.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le
Et publié le

Le Maire,

B. WIART



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Montreuil-sur-Mer
Canton d'Auxi le Château
Commune de Saint-Georges
Extrait des registres des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à 18h30, le conseil municipal sous la présidence de Bernard LEMOINE, Maire, en suite de convocation en date du 12 juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.
Séance : ordinaire

Tous les conseillers en exercice présents sauf Messieurs B.DEPLANQUE et Samuel POCLET absents excusés.

Monsieur Norbert GATEAU a été élu secrétaire

OBJET : Avis d'enquête publique « exploitation d'un parc éolien » par la société BORALEX

Le maire donne lecture de l'avis d'enquête publique sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de CAUMONT et CHERIENNES par la société BORALEX.
La commune étant touchée par le périmètre du rayon d'affichage, il convient de donner son avis sur la demande d'autorisation.
Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ce projet.

Pour extrait conforme
Transmis le 21 juin 2018
Affiché le 21 juin 2018
Rendu exécutoire le 19 juin 2018.

Fait et délibéré à Saint-Georges, le 19 juin 2018.

Le Maire
B.LEMOINE



Commune de **SAINTE-AUSTREBERTHE**

Département du
Pas de Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Montreuil sur mer

011/2018

Canton de
Auxi-le-Château

L'an deux mil dix-huit, le 11 juin, à vingt heures,
le conseil Municipal de la commune de Sainte-Austreberthe s'est réuni à la mairie, sous la
présidence de Monsieur Pierre VAUCHEL, Maire, après convocation adressée légalement à chacun
de ses membres le 07 juin 2018.

Étaient présents : DENIVELLE Thierry, DEGARDIN Christophe, VAUCHEL Pierre, CANDA
Jacques, MICHAUX Alexandra, FOURNY Daniel, LOURME Ludovic, RATTEL Cathy

Absents excusés : BAR Olivier (pouvoir à Daniel FOURNY), DEGUINE Pascal (pouvoir à Jacques
CANDA),

Secrétaire : Ludovic LOURME

OBJET :

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN PAR LA STE BORALEX SUR
LES TERRITOIRES DES COMMUNES DE CAUMONT ET CHERIENNES - AVIS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Mr le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de rendre un avis quant à l'arrêté préfectoral N° 2018-119 du 15 mai 2018 relatif à
la demande d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de CAUMONT et CHERIENNES, par la Société
BORALEX,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'abstenir.

Fait et délibéré à SAINTE-AUSTREBERTHE, le 11/06/2018

Pour extrait conforme.

Le Maire

Pierre VAUCHEL

